

Pays	Côte d'Ivoire
Numéro d'identification de la requête	2021000002
Titre	Identification et diffusion de technologies et de pratiques pour la transition vers une économie circulaire.
Entité nationale désignée	KOUADIO Kumassi Philippe Sustainable Environment and Energy Development Consulting Center Tel : +225 0707924334 Mail : kumasphil@gmail.com
Organisation requérante	Dr. KOUADIO Alain Serges Directeur Direction de l'Économie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations Tel : +255 0708882269 Mail : sergekouadio2015@gmail.com

Résumé de l'assistance technique du CTCN

La croissance démographique rapide dans toutes les régions du monde, combinée à une urbanisation galopante conduit à une forte consommation des ressources naturelles et une importante augmentation des déchets. La gestion de ces déchets constitue l'un des épineux problèmes pour les villes et les régions particulièrement les pays en développement notamment par la dégradation de l'environnement et les menaces pour la santé publique. De plus, le secteur des déchets contribue au réchauffement de la planète à cause des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Au vu de cette situation non reluisante du secteur des déchets, le Gouvernement à travers la Direction de l'Économie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations (DEVRSO) a formulé la requête relative à la transition d'une économie circulaire pour la gestion des flux de déchets solides qui pourra contribuer à réduire les émissions de GES dans le secteur déchet en particulier et à lutter contre les menaces des changements climatiques en général. Ce projet est aligné sur le Programme National de Développement (PND), sur la stratégie nationale de l'économie circulaire en cours d'élaboration, sur les Contributions Nationales Déterminées (CDN) et sur les Objectifs du Développement Durable (ODD).

Cependant, la transition vers une économie circulaire est encore entravée par un ensemble d'obstacles liés principalement à un manque de connaissances, à l'absence de cadre institutionnel spécifique et de gouvernance, à un manque de financement et à un déficit éducatif. En outre, la coordination entre les différentes parties prenantes dans le domaine est insuffisante et de nombreuses activités se déroulent encore de manière informelle en raison de l'absence de gouvernance. Enfin, l'économie circulaire n'est pas encore largement intégrée dans les programmes éducatifs en Côte d'Ivoire, ce qui laisse un grand potentiel pour l'emploi des jeunes et le développement d'emplois verts.

Cette assistance technique vise à accélérer la transition vers une économie circulaire grâce au développement d'une économie circulaire spécifique aux flux de déchets et à l'amélioration des programmes éducatifs qui intègrent l'économie circulaire dans le curriculum.

Il s'agira de développer des documents de planification et de communication, d'analyser le statu quo de la gestion des déchets et de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire, de hiérarchiser un flux de déchets présentant le potentiel d'économie circulaire le plus élevé sur la base d'une analyse multicritères, d'analyser également la circularité du flux de déchets sélectionné, d'intégrer les pratiques de l'économie circulaire dans les programmes éducatifs et d'élaborer une feuille de route sur l'économie circulaire.


Cette assistance technique vise à être mise en œuvre pendant un an. Les principaux partenaires inclus

le Ministère de l'Assainissement et de la salubrité, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) ; le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (MICPPME) ; le Ministère des Eaux et Forêts (MEF) et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER).


Signatures pour validation du plan de réponse :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)


Entité nationale désignée dans le cadre du Mécanisme technologique de la CCNUCC

Nom :	KOUADIO Kumassi Philippe
Titre :	Sustainable Environment and Energy Development Consulting Center
Date :	Lundi 27 avril 2021
Signature :	

Organisation requérante (optionel)

Nom :	Dr. KOUADIO Alain Serges
Titre :	Directeur - Direction de l'Économie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations
Date :	Vendredi 23 avril 2021
Signature :	

Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN)

Nom :	Rose Mwebaza
Titre :	Directeur du CTCN
Date :	07/05/2021
Signature :	

1. Historique et contexte

Depuis la révolution industrielle, au XIXe siècle, la plupart des pays ont fondé leur croissance et leur développement sur un modèle linéaire de production et de consommation qui peut se résumer à "prendre, fabriquer et jeter" et sur une matrice énergétique fondée sur l'utilisation de combustibles fossiles. Quelque 250 ans plus tard, notre Terre est devenue le foyer de 7 milliards de personnes, qui utilisent des ressources équivalentes à 1,7 planète.¹ Non seulement l'économie linéaire est inefficace, puisque sur les 92,8 milliards de tonnes de ressources extraites chaque année, seuls 9 % sont réutilisés, mais elle contribue également à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, puisque la gestion des matières représente environ 67 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).² On estime que l'activité humaine a provoqué une augmentation de la température mondiale d'environ 1°C par rapport aux niveaux préindustriels et, si aucune action rapide et d'envergure n'est entreprise, la température devrait augmenter de 1,5°C entre 2030 et 2053.³

Le concept d'économie circulaire (figure 1) vise à remplacer le modèle économique linéaire actuel par un modèle circulaire, afin de permettre l'exploitation et l'utilisation efficace des ressources, en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables non conventionnelles (ENRC). Au lieu d'extraire des ressources naturelles, l'économie circulaire consiste à récupérer et à réutiliser des matériaux déjà transformés, les maintenant ainsi en circulation le plus longtemps possible, ce qui permet de réduire la pression jusqu'à 28 % et les émissions de GES jusqu'à 72 % à l'échelle mondiale. Un système circulaire permet de découpler la croissance économique de l'utilisation des ressources naturelles, en favorisant la création de nouvelles entreprises, ainsi que des changements dans les processus de production des entreprises existantes, avec un potentiel économique allant jusqu'à 4,5 trillions de dollars US, et en générant jusqu'à 6 millions de nouveaux emplois d'ici 2030 dans le monde, respectant ainsi notamment les Objectifs de développement durable (ODD) 9, 12 et 13, ainsi que les contributions déterminées au niveau national (CDN) acceptées par la Côte d'Ivoire, représentant une grande opportunité pour le développement durable en Afrique.

¹ Global Footprint Network, 2018, www.footprintnetwork.org

² Circularity Gap Report, Circle Economy, 2018

³ Global Warming of 1.5°C, IPCC, 2018

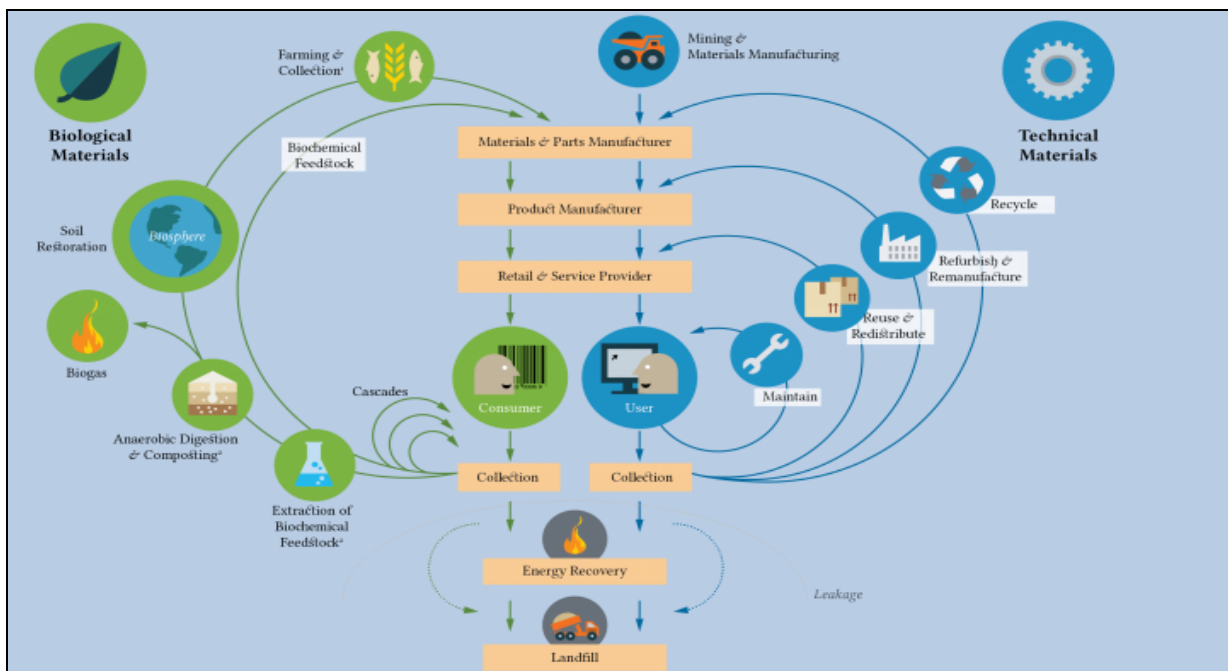


Figure 1 : Diagramme de l'Economie Circulaire ⁴

La Côte d'Ivoire connaît une forte augmentation de la production de déchets dans les villes qui est liée à la croissance démographique et au développement économique. Selon le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (2018), la production annuelle de déchets solides ménagers et assimilés est estimée à 3 000 000 de tonnes, dont seulement 70% sont collectés. Pour la seule ville d'Abidjan (la capitale économique), la production journalière de déchets ménagers est de 3 000 tonnes, ce qui conduit à une production annuelle totale de 1 080 000 tonnes. De même, en tant que pays agricole, la Côte d'Ivoire produit également de grandes quantités de déchets agricoles, qui sont malheureusement abandonnés dans les campagnes. On estime qu'entre 15 et 17 millions de tonnes de déchets agricoles sont produits chaque année (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural). Tous ces déchets sont une source d'émissions de GES estimée à 1 582,08 kilotonnes d'équivalent CO₂ sur un total de 15 964,35 au niveau national, soit 10% des émissions totales du pays (CDN, 2015).

Afin de contribuer à l'effort mondial d'atténuation du changement climatique, la Côte d'Ivoire a inscrit dans ses CDN de 2015 deux orientations stratégiques majeures pour le secteur des déchets, à savoir : (1) améliorer l'assainissement urbain et (2) assurer une gestion durable et une valorisation des déchets par le développement d'actions d'économie circulaire. Les CDN en cours de révision ont réitéré l'importance et la nécessité de mettre en place une économie circulaire en Côte d'Ivoire pour opérationnaliser les orientations stratégiques définies depuis 2015. L'ambition de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2030 est d'atteindre un taux de réduction global de 31,52% des émissions totales du secteur des déchets par rapport à la référence 2012.

Par ailleurs, le concept d'économie circulaire est également perçu comme un levier prometteur pour l'entrepreneuriat, l'innovation et la réduction du chômage des jeunes, car l'économie circulaire permet la création de nouveaux marchés, entreprises et emplois verts. Ainsi, est-il prévu que le concept d'économie circulaire joue un rôle intégral dans les programmes éducatifs liés à la gestion des déchets afin de favoriser la transition vers la circularité.

2. Énoncé du problème

⁴ The Circular Economy, Ellen MacArthur Foundation, 2012

À ce jour, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a affirmé son engagement dans la lutte contre le changement climatique et la transition vers une économie circulaire à travers plusieurs initiatives et interventions dans le secteur des déchets. Le gouvernement a amélioré son cadre institutionnel, politique et stratégique par la mise en place de structures et de programmes dans le domaine de la gestion des déchets et de l'économie verte. Le contexte réglementaire est en cours d'évolution avec le développement des réglementations visant la transition vers une économie circulaire. Enfin, des projets et initiatives ont été développés, notamment la mise en place d'un site de récupération et de torchage des gaz de décharge.

Cependant, la transition vers une économie circulaire est encore entravée par un ensemble d'obstacles liés principalement à un manque de connaissances, à l'absence de cadre institutionnel spécifique et de gouvernance, à un manque de financement et à un déficit éducatif. Malgré les premières initiatives et institutions nationales, les connaissances sur l'économie circulaire sont faibles et asymétriques. À ce jour, il n'y a pas eu d'évaluation des besoins en matière de technologies et d'infrastructures, ni de technologies les plus appropriées. En outre, la coordination entre les différentes parties prenantes dans le domaine est insuffisante et de nombreuses activités se déroulent encore de manière informelle en raison de l'absence de gouvernance. Enfin, l'économie circulaire n'est pas encore largement intégrée dans les programmes éducatifs en Côte d'Ivoire, ce qui laisse un grand potentiel pour l'emploi des jeunes et le développement d'emplois verts. Dans l'ensemble, une orientation stratégique claire est nécessaire pour une transition accélérée vers une économie circulaire.

La Côte d'Ivoire a besoin d'une feuille de route efficace pour une économie circulaire qui recueille et systématise les expériences, définit les objectifs et établit des buts clairs, fournit des informations sur la dimension des avantages et des obstacles existants, identifie les meilleures pratiques à mettre en œuvre et évalue leur impact positif. En outre, la Côte d'Ivoire doit également intégrer la notion d'économie circulaire dans les programmes éducatifs à travers le pays afin d'éduquer la prochaine génération sur la pertinence et les opportunités d'une économie circulaire qui favorisera l'innovation, l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Cela permettra la transition vers un modèle circulaire aligné sur les stratégies nationales en matière de changement climatique et contribuera aux engagements de la Côte d'Ivoire au titre de l'Accord de Paris adopté par la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre sur les changements climatiques.

Cette assistance technique sera particulièrement axée sur la gestion des déchets solides avec les flux de déchets suivants :

- Déchets organiques
 - Ménages, hôtels, marchés
- Déchets inorganiques
 - Plastiques
 - Métaux
 - Verre
 - Papier

Les flux de déchets exclus sont :

- Déchets dangereux
- Déchets industriels
- Déchets liquides (eaux usées)
- Déchets électroniques
- Déchets sanitaires

Résultat 2 : Analyse du statu quo de la gestion des déchets et de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire													
<p>Activité 2.1 : Réunion de lancement (digitale) avec les principaux représentants</p> <p>Lors d'une réunion de lancement avec des représentants clés, dont l'END, le ministère de l'Environnement et du Développement durable, la Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations, l'Institut de l'Economie Circulaire d'Abidjan, les gouvernements locaux, le CTCN, l'équipe de consultants en présence des experts nationaux et internationaux et autres parties prenantes, les sujets suivants seront abordés</p> <p>i) Présentation de l'équipe de consultants et des parties prenantes du projet ii) Échange de documents de référence (stratégie nationale, études, réglementations, lois, avancement du projet de reverdissement Cocody, etc.) iii) Présentation du plan de travail, des activités à réaliser dans le cadre de cette assistance technique, des résultats attendus. iv) Identification des parties prenantes</p>													
<p>Activité 2.2: Analyse du statu quo des déchets solides pour définir une base de référence du secteur des déchets</p> <p>Une analyse du statu quo des déchets solides en Côte d'Ivoire sera menée pour définir une ligne de base du secteur des déchets. Le scénario de base du secteur des déchets servira de référence pour les résultats et l'objectif de l'assistance technique.</p> <p>Cette analyse comprendra, entre autres, les éléments suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse et l'agrégation des politiques, stratégies, projets passés et en cours. • L'identification et la cartographie des principales parties prenantes. La classification suivante des parties prenantes est suggérée : (a) gouvernement/secteur public, (b) entreprises du secteur privé, (c) organisations de la société civile, et (d) milieu universitaire. Un minimum de 3 consultations et entretiens par groupe de parties prenantes doit être mené, dans le but de capturer différentes perspectives et flux de déchets. Le niveau d'expérience, de connaissances, de compétences, de réseaux, de forces/faiblesses et d'engagement dans le développement d'une économie circulaire doit être évalué. • Définition des flux de déchets. L'assistance technique couvrira les flux de déchets solides, à l'exclusion des déchets sanitaires, électroniques, et industriels. Les flux de déchets suivants ont été identifiés comme pertinents : (a) les déchets organiques, notamment ceux provenant des ménages, des hôtels et des marchés; et (b) les déchets inorganiques, notamment les plastiques, les métaux, le papier et le verre. • Analyse de l'infrastructure des déchets. L'infrastructure des déchets, depuis la production et la séparation des 													

<p>Les forces et les faiblesses dans le contexte de la gestion actuelle des déchets et de l'état du développement de l'économie circulaire seront résumées par flux de déchets. Celles-ci peuvent concerner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les capacités et les infrastructures industrielles et technologiques • Les activités du secteur privé • Les politiques et réglementations • La gouvernance et le leadership • Le niveau d'intégration des énergies renouvelables • Alignement sur les programmes des secteurs public et privé • Inclusion du secteur informel 													
<p>Activité 3.3: Analyse des opportunités</p> <p>Les possibilités d'adoption des processus de l'économie circulaire seront étudiées, en couvrant les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'innovation industrielle et technologique, les capacités et les infrastructures • Les politiques et les réglementations • La gouvernance et le leadership. <p>Ces opportunités peuvent créer des avantages tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnementaux (en termes de réduction de l'utilisation des matériaux, de la production de déchets et/ou des émissions de GES, d'impact sur les NDC, etc.) • Economiques (en termes de création de marchés, de compétitivité, de création de valeur, d'inclusion du secteur informel, d'engagement du secteur privé, de renforcement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, etc.) • Social (en termes de création d'emplois, d'emploi des jeunes, d'égalité des sexes, etc.) • Institutionnel (en termes d'amélioration des capacités, des institutions, du capital humain, des connaissances, etc.) 													
<p>Activité 3.4: Analyse des barrières</p> <p>Les obstacles à l'adoption de processus d'économie circulaire seront analysés, en particulier les obstacles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation • Marché • Culturel 													

<ul style="list-style-type: none"> Financement et capital Industriel et technologique 													
<p>Activité 3.5: Évaluation de la pertinence des flux de déchets sur la base d'une matrice multicritères</p> <p>Une matrice multicritères sera développée sur la base des critères définis dans les activités 3.1 à 3.4, sur laquelle le potentiel d'économie circulaire de chacun des flux de déchets sera évalué et comparé.</p>													
<p>Activité 3.6: Réunion des parties prenantes pour sélectionner les flux de déchets prioritaires.</p> <p>Lors d'une réunion avec l'END, le promoteur du projet et d'autres parties prenantes identifiées dans le cadre du résultat 2, les résultats de la matrice multicritères devraient être présentés et discutés. Ensemble, un flux de déchets prioritaire devrait être sélectionné et faire l'objet d'une étude plus approfondie dans le cadre des résultats 4, 5 et 6.</p>													
<p>Livrables</p> <p>3.1 Rapport sur les avantages perçus de l'économie circulaire dans les flux de déchets</p> <p>3.2 Rapport sur les forces et faiblesses identifiées</p> <p>3.3 Rapport sur les opportunités identifiées</p> <p>3.4 Rapport sur les barrières identifiées</p> <p>3.5 Rapport sur la matrice multicritères et la hiérarchisation des flux de déchets</p> <p>3.6 Rapport de réunion</p>			X		X	X	X		X	X			
<p>Résultat 4 : Analyse de la circularité du flux de déchets sélectionné</p>													
<p>Activité 4.1: Identification des meilleures pratiques internationales en matière d'économie circulaire</p> <p>Les meilleures pratiques pour une économie circulaire dans les flux de déchets prioritaires seront identifiées au niveau international. Les meilleures pratiques devraient couvrir l'ensemble de la chaîne des déchets, de la production à la séparation, la collecte et le transport, à la réutilisation, le recyclage et l'élimination, et peuvent concerner, entre autres, (a) les technologies et les processus, (2) les réglementations et les politiques, (3) la gouvernance, et (4) la communication et l'engagement. Une attention particulière devrait également être accordée aux meilleures pratiques en matière d'engagement du secteur privé, de genre et de jeunesse, et d'inclusion des activités informelles.</p>													
<p>Activité 4.2 : Évaluation des meilleures pratiques appropriées au contexte national</p> <p>Une liste restreinte de meilleures pratiques sera établie sur la base de leur pertinence en utilisant les connaissances</p>													

5.3 Matériel et rapport de l'atelier																				
Résultat 6 : Élaboration d'une feuille de route sur l'économie circulaire et clôture du projet																				
<p>Activité 6.1 : Élaboration d'une feuille de route sur l'économie circulaire</p> <p>Une feuille de route pour les flux de déchets prioritaires afin d'améliorer les pratiques d'économie circulaire sera développée sur la base des idées et des meilleures pratiques résultant des résultats 2, 3 et 4.</p> <p>La feuille de route devrait inclure, entre autres, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse du statu quo • Buts et objectifs de la transition vers une économie circulaire • Les meilleures pratiques classées par ordre de priorité et catégorisées par type (comme défini au point 4.1) • Impact (économique, environnemental, social ; comme défini dans l'activité 4.2) • Calendrier avec des objectifs et des activités à court, moyen et long terme. • Budget et financement • Parties prenantes et responsabilités • Suivi et évaluation 																				
<p>Activité 6.2 : Réunion finale</p> <p>Une réunion finale sera organisée pour présenter les résultats finaux de l'assistance technique à l'END, au promoteur du projet et aux autres parties prenantes participantes.</p>																				
<p>Livrables 6</p> <p>5.1 : Feuille de route sur l'économie circulaire</p> <p>5.2 : Rapport de reunion</p>																			X	X

* Les livrables produits par le principal partenaire de mise en œuvre pour chaque Plan de réponse du CTCN doivent obligatoirement inclure les éléments suivants : i) un plan de travail détaillant l'ensemble des activités, livraisons, produits, délais et personnes/organisations responsables, ainsi qu'un budget détaillé pour la mise en œuvre du Plan de réponse. Le plan de travail et le budget détaillés doivent s'appuyer directement sur ce Plan de réponse ; ii) un plan de suivi et d'évaluation comportant des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre ; iii) une description de l'impact du CTCN (un modèle sera fourni). Ces livrables doivent être inclus en tant qu'éléments initiaux dans le cadre logique.

4. Ressources nécessaires et estimation budgétaire :

Veillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Veillez noter qu'un minimum d'un pourcent du budget total devra être alloué à des activités spécifiques aux questions de genres pour les intégrer dans l'assistance technique (voir section 10 pour plus d'information sur les questions de genres). Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan.

Le budget pour cette Assistance Technique ne pourra pas dépasser les 250,000 USD.

Résultats	Ressources Humaines	Voyages	Ateliers et réunions	Équipement et ressources	Coûts estimés en USD	
					Minimum	Maximum
Résultat 1: Développement des documents de planification et de communication	CI1 : 8 jours CN1 : 8 jours				5,600	6,160
Résultat 2: Analyse du statu quo de la gestion des déchets et de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire					40,600	44,660
Activité 2.1 Réunion de lancement (digitale) avec les principaux représentants	CI1 : 1 jour CI2: 1 jour CI3: 1 jour CN1: 1 jour CN2: 1 jour CN3: 1 jour CN4: 1 jour		Réunion virtuelle		2,300	2,530
Activité 2.2: Analyse du statu quo des déchets solides pour définir une base de référence du secteur des déchets	CI1 : 10 jours CI2: 10 jours CN1: 20 jours CN2: 20 jours CN4: 2 jours	Déplacement local (max. 10jours) pour CN1 et CN2		Waste sampling equipment	28,500	31,350
Activité 2.3 : Identification des activités d'économie circulaire	CI1: 5 jours CI2: 5 jours				9,800	10,780

	CN1: 10 jours CN2: 10 jours CN3: 2 jours CN4: 2 jours					
Résultat 3 : Hiérarchisation d'un flux de déchets présentant le potentiel d'économie circulaire le plus élevé sur la base d'une analyse multicritères.					24,300	26,730
Activité 3.1 Analyse des avantages perçus	CI1 : 3 jours CI2: 3 jours CN1: 3 jours CN2: 3 jours CN4: 1 jour				4,400	4,840
Activité 3.2 Analyse des forces et des faiblesses	CI1 : 3 jours CI2: 3 jours CN1: 3 jours CN2: 3 jours CN4: 1 jour				4,400	4,840
Activité 3.3: Analyse des opportunités	CI1 : 3 jours CI2: 3 jours CN1: 3 jours CN2: 3 jours CN4: 1 jour				4,400	4,840
Activité 3.4: Analyse des barrières	CI1 : 3 jours CI2: 3 jours CN1: 3 jours CN2: 3 jours CN4: 1 jour				4,400	4,840
Activité 3.5: Évaluation de la pertinence des flux de déchets sur la	CI1 : 3 jours CI2: 3 jours				4,400	4,840

base d'une matrice multicritères	CN1: 3 jours CN2: 3 jours CN4: 1 jour					
Activité 3.6: Réunion des parties prenantes pour sélectionner les flux de déchets prioritaires.	CI1 : 1 jour CI2: 1 jour CI3 : 1 jour CN1: 1 jour CN2: 1 jour CN3 : 1 jour CN4: 1 jour		Réunion virtuelle		2,300	2,530
Résultat 4 : Analyse de la circularité du flux de déchets sélectionné					23,400	25,740
Activité 4.1: Identification des meilleures pratiques internationales en matière d'économie circulaire	CI1 : 3 jours CI2: 3 jours CN1: 3 jours CN2: 3 jours CN4 : 1 jour				4,400	4,840
Activité 4.2 : Évaluation des meilleures pratiques appropriées au contexte national	CI1: 10 jours CI2: 10 jours CN1: 10 jours CN2: 10 jours CN4 : 2 jours				14,400	15,840
Activité 4.3 : Réunion des parties prenantes pour valider les meilleures pratiques	CI1: 1 jour CI2: 1 jour CI3: 1 jour CN1: 1 jour CN2: 1 jour CN3: 1 jour CN4: 1 jour		Réunion virtuelle		2,300	2,530
Activity 4.4 : Développement de	CI1				2,300	2,530

guides de bonnes pratiques et de boîtes à outils	CI2 CN1 CN2 CN4					
Résultat 5 : Intégration des pratiques de l'économie circulaire dans les programmes éducatifs					31,040	34,144
Activité 5.1 : Examen des programmes éducatifs actuels liés au flux de déchets prioritaires.	CI1 : 1 jour CI2 : 1jour CI3 :10 jours CN3 : 3 jours CN4 : 3 jours				7,200	7,920
Activité 5.2 : Élaboration de recommandations pour intégrer les pratiques de l'économie circulaire dans les programmes éducatifs	CI1 : 1 jour CI2 : 1jour CI3 :15 jours CN3 : 3 jours CN4 : 3 jours				9,700	10,670
Activité 5.3 : Organisation d'un atelier sur l'intégration des pratiques d'économie circulaire dans les programmes éducatifs	CI3 : 3 jours CN3 : 2 jours	Dépalcement international (3 jours) pour CI3 Déplacement national (2 jours) pour CN3	Réunion en personne avec 15 parties prenantes		14,140	15,554
Résultat 6 : Élaboration d'une feuille de route sur l'économie circulaire et clôture du projet					37,300	41,030
Activité 6.1 : Élaboration d'une feuille de route sur l'économie circulaire	CI1: 10 jours CI2: 10 jours CI3: 1 jour				15,100	16,610

	CN1: 10 jours CN2: 10 jours CN3: 1 jour CN4: 2 jours					
Activité 6.2 : Réunion finale	CI1 : 2 jours CI2: 2 jours CN1: 2 jours CN2: 2 jours CN3: 2 jours CN4: 2 jours	Déplacement international (2 jours) pour CI1, CI2 Déplacement national (2 jours) pour CN1, CN2, CN3, CN4	Réunion en personne avec 20 parties prenantes		22,200	24,420
Fourchette de prix pour cette Assistance Technique (US\$)					162,240	178,464

5. Profil et expérience des experts

Expertise requise	Brève description du profil requis
Consultant international 1 Expert en politique et économiste (gestion de projet)	<ul style="list-style-type: none"> • M.Sc. ou M.A. en politique, économie ou domaines connexes • Minimum de 7 ans d'expérience dans les domaines de l'économie circulaire et de la gestion des déchets dans le contexte des pays en développement, avec une connaissance des technologies climatiques, de l'innovation technologique, des politiques, et de la conception et du développement de feuilles de route sectorielles dans ces domaines. • Connaissance des politiques climatiques internationales, des ODD et des CDN. • Expérience approfondie de la gestion de projets • La maîtrise de l'anglais est requise, le français est un atout.
Consultant international 2 Ingénieur	<ul style="list-style-type: none"> • M.Sc. en génie industriel, mécanique, chimique ou des déchets, un doctorat est un plus. • Minimum de 7 ans d'expérience dans la gestion des déchets, l'économie circulaire, l'innovation technologique, l'évaluation du cycle de vie des produits et services, et l'échantillonnage des déchets dans un contexte de pays en développement. • La maîtrise de l'anglais est requise, le français est un plus.
Consultant international 3 Expert en éducation	<ul style="list-style-type: none"> • M.Sc. ou M.A. en sciences sociales ou de l'éducation, ou dans des domaines connexes. • Minimum de 7 ans d'expérience dans l'analyse, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes éducatifs et de

	<p>renforcement des capacités dans le domaine du développement durable, des technologies climatiques, de l'économie circulaire ou de domaines similaires dans le contexte d'un pays en développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise de l'anglais et du français est requise
<p>Consultant national 1 Expert en politique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • B.Sc. ou B.A. en politique, économie ou domaines connexes • Minimum de 5 ans d'expérience dans les domaines de l'économie circulaire et de la gestion des déchets, avec une connaissance des technologies climatiques, de l'innovation technologique, des politiques, ainsi que de la conception et du développement de feuilles de route sectorielles dans ces domaines. • Connaissance des politiques climatiques internationales, des ODD et des CDN. • Connaissance du contexte national, des politiques et des parties prenantes en Côte d'Ivoire. • La maîtrise de l'anglais et du français est requise
<p>Consultant national 2 Ingénieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M.Sc. en génie industriel, mécanique, chimique ou des déchets. • Minimum de 5 ans d'expérience dans la gestion des déchets, l'économie circulaire, l'innovation technologique, l'évaluation du cycle de vie des produits et services, et l'échantillonnage des déchets. • Connaissance du contexte national, des infrastructures de déchets et des parties prenantes en Côte d'Ivoire. • La maîtrise de l'anglais et du français est requise
<p>Consultant national 3 Expert en renforcement des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • B.Sc. ou B.A. en sciences sociales, sciences de l'éducation, communication ou domaines connexes • Minimum de 5 ans d'expérience dans des programmes d'éducation et de renforcement des capacités dans le domaine du développement durable, des technologies climatiques, de l'économie circulaire ou dans des domaines similaires. • La maîtrise de l'anglais et du français est requise
<p>Consultant national 4 Expert en genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • B.Sc. ou B.A. en sciences sociales, en sciences du genre, en politique d'équité ou dans des domaines connexes. • Minimum de 5 ans d'expérience en matière de politiques de genre et d'équité, de méthodologies de recherche et de traitement des données dans le contexte d'un pays en développement. • Connaissance du contexte national en Côte d'Ivoire • La maîtrise de l'anglais et du français est requise

6. Contribution aux impacts positifs à long terme

Les résultats de cette assistance technique aideront la Côte d'Ivoire à effectuer une transition vers une économie circulaire. La feuille de route fournira une orientation stratégique avec des potentialités définies, des technologies identifiées et des opportunités de projets ainsi que des recommandations claires pour une mise en œuvre de mesures à court, moyen et long terme (technologies, politiques, etc.). En outre, la révision et l'amélioration des programmes éducatifs pour une couverture plus importante de l'économie circulaire aidera à construire une prochaine génération de professionnels qualifiés pour renforcer la compétitivité et la durabilité de la Côte d'Ivoire à travers la transition vers une économie circulaire.

La Côte d'Ivoire obtiendra une analyse complète de l'économie circulaire qui identifiera le potentiel de développement territorial, en considérant au moins les aspects suivants :

- (a) Environnementaux (en termes de réduction de l'utilisation des matériaux, de la production de déchets et/ou des émissions de GES, d'impact sur les NDC, etc.)
- (b) Economiques (en termes de création de marchés, de compétitivité, de création de valeur, d'inclusion du secteur informel, d'engagement du secteur privé, de renforcement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, etc.)
- (c) Social (en termes de création d'emplois, d'emploi des jeunes, d'égalité des sexes, etc.)
- (d) Institutionnel (en termes d'amélioration des capacités, des institutions, du capital humain, des connaissances, etc.)

7. Pertinence par rapport aux contributions prévues au niveau national et aux autres priorités nationales

Les activités prévues dans la présente demande d'assistance s'inscrivent parfaitement dans les priorités nationales aussi bien sur le plan des engagements climatiques que sur le plan du développement économique et sociale du pays. En effet, le développement d'une économie circulaire est inscrit dans les CDN de 2015 et celles en cours de révision depuis 2020. Il en est de même pour le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 et celui de 2020-2025 actuellement en cours d'adoption par le Gouvernement. Dans ces PND, les autorités affichent leur détermination à instaurer une économie circulaire sur toute l'étendue du territoire comme source et niches d'opportunités de création d'entreprises locales, de richesses et d'emplois. Elle pourra ainsi contribuer à lutter contre le chômage des jeunes. Le développement et la mise en oeuvre des programmes de formation professionnelle pourra susciter des spécialisations et des start-up au sein des jeunes.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire vient d'adopter en décembre 2020, son Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 incluant un Programme d'Actions Majeures (PAM) 2021-2025. Ce plan porté par la Présidence de la République est en cohérence avec le PND 2021-2025 et comporte deux principaux axes à savoir : axe-1 : transformation économique et sociale et axe-2 : transformation de l'administration et de la Gouvernance. L'axe-1 renferme 5 piliers dont le 5e pilier concerne la «Promotion du développement des régions et protection de l'environnement pour un développement équilibré et durable» . Ce pilier dispose de trois programmes majeurs qui sont : (1) Amélioration de la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité, (2) Promotion du développement durable et de l'économie verte et (3) Lutte contre les changements climatiques. Le programme 2 prévoit l'adoption de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Economie Circulaire en Côte d'Ivoire et le programme 3 reprend les actions climatiques prioritaires inscrit dans le PND et les CDN en cours de révision.

Enfin, plusieurs plans et stratégies sectorielles (notamment agriculture et énergie) faisant la promotion de la valorisation en fertilisant organique et en bioénergie ont été également adoptées par les autorités ivoiriennes.

Contribution Déterminée Nationale (2015) :

https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/C%20C3%B4te%20d%27Ivoire%20Firts/INDC_CI_22092015.pdf

Section 2.4 page 10 "Développer et mettre en oeuvre une politique et une stratégie de gestion durable des déchets incluant l'aspect valorisation" "Développer des actions d'économie circulaire notamment à travers – la récupération et recyclage des déchets (agricoles, forestiers et ménagers)"

Plan National de Développement 2016-2020 (Tome 3) Matrice d'Actions Prioritaires (2015) :

http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME3_comprese.pdf

Axe stratégique-4, Page 118 « développement les compétences des acteurs dans les filières et technologies vertes » ; « insérer les jeunes dans les métiers verts » ; « élaborer et mettre en oeuvre la stratégie nationale d'atténuation des émissions de GES » NAMA

Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 (2020)

Chapitre V, page 133 "Elaborer et mettre en oeuvre la Stratégie Nationale de l'Economie Circulaire (SNEC)"

Chapitre V, page 134 "Développer et vulgariser les référentiels de compétence et de formations des emplois verts dans le système éducation-formation" ; "Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des jeunes à l'entreprenariat vert" ; "Renforcer la production de bioénergie par les petits exploitants agricoles"

8. Liens avec les activités pertinentes en cours :

Les autorités ivoiriennes ont affirmé leur engagement dans la lutte contre les changements climatiques par plusieurs initiatives et interventions notamment dans le secteur des déchets. Il s'agit notamment de :

- **Renforcement du cadre institutionnel, politique et stratégique** marqué par (1) la révision en cours des CDN adoptées en 2015 consacrant l'instauration d'une économie circulaire comme l'une des actions stratégiques majeurs d'atténuation climatique en Côte d'Ivoire, (2) la validation de la Stratégie Nationale de Promotion l'Economie Circulaire (SNPEC) par les parties prenantes en 2020, (3) l'élaboration et la vulgarisation d'un catalogue de technologies et de métiers verts dont ceux liés au recyclage des déchets à fort potentiel d'émission de GES et (4) la création de plusieurs structures et programmes dont l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), la Direction de lutte contre les changements climatiques (DLCC), la Direction de l'Economie Verte, le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD), le Programme National de lutte contre les changements climatiques (PNCC), le Projet de gestion des déchets électriques et électroniques (D3E).
- **Renforcement du cadre législatif, réglementaire et fiscal.** Depuis 2014, la Côte d'Ivoire a entamé un vaste processus d'actualisation de ces textes législatifs et réglementaires en vue de renforcer leur dimension climatique et de développement durable. Il s'agit des codes de l'environnement, forestier, minier, d'investissement, de l'électricité, des impôts et des marchés publics. Des textes spécifiques au changement climatique et l'économie circulaire sont également en cours d'adoption dont le projet de loi sur les changements climatiques, les projets de décrets sur la commission

nationale sur le changement climatique, l'écolabel et la bourse des déchets.

- **Développement et Mise en œuvre de projets et d'initiatives.** Plusieurs projets de Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) portant sur la valorisation des déchets urbains et agricoles ont été enregistrés par le conseil exécutif du MDP. Il s'agit entre autres du Projet de Récupération et torchage du gaz de la décharge d'Akouédo-Abidjan et du projet BIOVEA de production d'énergie électrique à partir de résidus de biomasse de palmier à huile – 46 MW à Aboisso. A coté des projets, programmes et entreprises bien structurées, il existe en Côte d'Ivoire de nombreux promoteurs et entreprises informelles ou artisanales ou des PME oeuvrant dans le secteur des déchets.

En Mars 2019, l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC), une fondation française créée en 2013 et visant à promouvoir l'économie circulaire et la réflexion sur les déchets, a implementé le 1^{er} **Institut de l'Economie Circulaire** de l'Afrique de l'Ouest à Abidjan. L'institut a pour but d'apporter des réponses aux problèmes d'emploi, de propreté, d'environnement et de santé liés aux déchets. L'objectif étant d'abord de se concentrer sur la capitale économique, puis de déployer cette action dans toute la Côte d'Ivoire pour que le pays s'inscrive dans la dynamique mondiale de l'économie circulaire et en devenir ainsi la référence dans l'Afrique de l'Ouest.⁵

En Février 2021, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a signé un **accord avec le groupe agro-alimentaire Nestlé Côte d'Ivoire** pour promouvoir l'économie circulaire et les emplois verts dans le pays. Cet accord concerne en particulier deux entités sous tutelle du ministère, la Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale (DEVRSO) et le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL). Le partenariat de convection porte sur plusieurs domaines dont l'évaluation du système de collecte et de valorisation, l'économie circulaire, l'éco labellisation des produits recyclés et la responsabilité sociétale des entreprises.⁶

9. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

Insights of other not prioritized waste streams should be picked up to take a similar approach as with the prioritized waste stream

L'assistance technique sera le début d'un ensemble d'activités qui conduiront à la transition sectorielle vers une économie circulaire en Côte d'Ivoire. L'avenir et la continuité seront soutenus par les actions suivantes :

- (a) Communication et promotion de la feuille de route élaborée au niveau du gouvernement, des entreprises, des universités et des organisations sociales.
- (b) Diffusion des connaissances sur les meilleures pratiques, les résultats et les avantages potentiels de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire, y compris son triple impact.
- (c) Mise en œuvre de la feuille de route par l'application de nouvelles réglementations et instruments gouvernementaux ainsi que par l'engagement du secteur privé
- (d) Utilisation et mise à jour continue des produits 2, 3 et 4
- (e) Le développement de feuilles de route sectorielles pour les flux de déchets qui n'ont pas été priorisés dans cette assistance technique particulière sous le produit 3.
- (f) Amélioration des programmes éducatifs sur la base des recommandations concernant l'intégration des aspects de l'économie circulaire.
- (g) Mesure de l'impact des activités mises en œuvre selon la feuille de route développée.

⁵ <https://institut-economie-circulaire.fr/wp-content/uploads/2019/03/notes-inec-abidjan-v3-1.pdf>

⁶ <https://news.abidjan.net/h/687567.html>

10. Co-bénéfices and intégration de la question des genres:

<p>Intégration dans la conception des activités :</p>	<p>Il convient de prendre en considération l'inclusion active des femmes à chaque étape, en veillant à ce que leur participation soit prise en compte à tous les niveaux de la prise de décision, ainsi que le respect des femmes et de leur dignité. C'est pourquoi cette condition est clairement définie dans la conception de cette assistance technique dans les résultats 1 et 2. La feuille de route doit intégrer transversalement une perspective de genre. Le défi est d'évaluer comment cette analyse associée à une base de référence dans les questions d'économie circulaire (et la feuille de route qui en découle) pourrait créer des implications économiques, sociales et environnementales, ventilées par sexe. Une fois le projet établi, les résultats et l'impact attendus doivent être établis en termes de perspective de genre, en conformité avec l'ODD 5 sur l'égalité des sexes. Cela implique l'inclusion d'indicateurs de genre appropriés dans le processus de suivi et d'évaluation.</p>
<p>Retombées positives, notamment en matière d'égalité des sexes, escomptées au titre des résultats des activités :</p>	<p>Les avantages en termes de genre seront l'incorporation des femmes dans de nouveaux modèles d'entreprise basés sur l'économie circulaire qui, étant intensifs en main-d'œuvre qualifiée et en utilisation de la technologie, offrent de nouvelles et meilleures opportunités pour leur éducation, leur formation et leur participation ultérieure dans des activités économiques avec des modèles circulaires, ainsi que dans la création de nouvelles entreprises et la recherche universitaire. Ces nouvelles opportunités ont le potentiel d'améliorer les conditions de vie des femmes, en leur offrant la stabilité économique, la sécurité, la santé et l'égalité des chances pour l'accès à l'emploi, tout en réduisant l'écart salarial, conformément à l'ODD 5 sur l'égalité des sexes.</p> <p>En général, les avantages suivants sont envisagés grâce à la mise en œuvre de l'économie circulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Une nouvelle prise de conscience de l'importance d'évoluer vers une économie circulaire et à faible émission de carbone. (b) une diminution de l'utilisation des ressources nécessaires par unité produite (c) Une réduction de la production de déchets, ce qui augmente la durée de vie utile des sites d'élimination des déchets. (d) Une réduction de la quantité d'énergie consommée et la réutilisation des matières premières, ce qui réduit l'énergie nécessaire pour produire le même produit ou un autre (s'il ne peut être recyclé, le minéral doit être extrait et raffiné, et les matières premières nécessaires à la fabrication du produit final doivent être produites, avec toutes les externalités associées aux opérations minières et industrielles). (e) Le développement de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois. Le taux de recyclage en Côte d'Ivoire est actuellement faible, et une augmentation créera le besoin d'embaucher plus de personnel pour les différentes tâches requises dans chaque maillon de la chaîne de valeur de chaque produit. En outre, des programmes éducatifs permettront de disposer d'une main-d'œuvre plus qualifiée. (f) la promotion de l'innovation, car il est nécessaire de changer le modèle de production et de mettre à jour l'infrastructure de production, ses équipements et ses technologies afin de traiter ce qui est aujourd'hui considéré comme des déchets (une future matière première) (g) la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables non conventionnelles (ERNC) (h) Les outils de suivi de la conformité avec la CDN et les ODD (i) L'atténuation et l'adaptation au changement climatique

11. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité Nationale Désignée (END) pour le CRTCC Sustainable Environment and Energy Development Consulting Center	Rôle de facilitateur
Organisation requérante Direction de l'Économie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations, Ministry of Environment and Sustainable Development	Candidats et responsables de la mise en œuvre de l'assistance technique, de l'examen des documents et de la préparation des réunions et de toutes les activités.
Other Ministries <ul style="list-style-type: none"> Ministry of Local Government Ministry of Sanitation and Hygiene Ministry of Agriculture and Rural Development 	Examen des documents et recommandation d'actions pour approbation. Orientation politique sur les domaines de responsabilité qui recourent la gestion des déchets et l'économie circulaire.
Institut de l'Economie Circulaire	Examen des documents et recommandation d'actions pour approbation. Partage de documents et de contributions stratégiques. Fourniture d'études de recherche et d'études de faisabilité, y compris des informations de base.
Local Authorities	Examen des documents et recommandation d'actions pour approbation. Partage des documents et des contributions stratégiques
Academia	Fourniture d'études de recherche et d'études de faisabilité, y compris des informations de base.
Universités, écoles, centres de formation	Fournir des détails sur les programmes, plans et stratégies éducatifs. Évaluation des recommandations. Participation à un atelier.
Media	Diffusion d'informations pour soutenir l'adoption

12. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD)

Instructions : veuillez remplir la section grise ci-dessous en indiquant au maximum trois ODD dont la réalisation sera facilitée par l'assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

Objectif	Objectif de développement durable	Contribution directe de l'assistance technique du CTCN
----------	-----------------------------------	--

		(1 phrase pour les trois principaux ODD)
1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
4	Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	L'assistance technique favorise l'intégration des aspects de l'économie circulaire dans les programmes éducatifs afin de permettre aux jeunes d'être qualifiés pour une transition verte.
5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	Toutes assistances techniques du CTCN place la thématique du genre et la protection des populations vulnérables comme un axe majeur.
6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7)	
	7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables	
	7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans la palette énergétique mondiale	
	7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	
	7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	L'objectif de l'assistance technique (AT) est de promouvoir le développement de modèles circulaires dans le secteur des déchets qui incorporent des technologies et des approches innovantes visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et de la chaîne de valeur des déchets.
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables	
12	Instaurer des modes de consommation et de production durables	L'économie circulaire est directement liée à l'ODD 12, en promouvant une consommation durable et en développant des technologies et des modèles commerciaux qui permettent ce changement en mettant l'accent sur la chaîne de valeur des déchets.
13	Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Toute assistance technique doit indiquer sa pertinence par rapport à l'ODD 13 et à au moins l'une des cibles suivantes (13.1 à 13.b).
	13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	
	13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	L'économie circulaire, à travers de nouveaux modèles économiques et la réutilisation des ressources, permet la réduction directe des émissions de gaz à effet de serre.
	13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce	
	13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les	

	changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020, toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible	
	13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées	
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable	
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

13. Classification de l'assistance technique

Veillez sélectionner le type d'assistance qui correspond le plus à l'assistance décrite dans ce plan de réponse. Facultatif : indiquez une catégorie secondaire d'assistance technique.

<i>Veillez cocher les cases appropriées ci-dessous</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
<input type="checkbox"/> 1. Decision-making tools and/or information provision		x
<input type="checkbox"/> 2. Sectoral road maps and strategies	x	
<input type="checkbox"/> 3. Recommendations for legal reforms, policies and regulations	x	
<input type="checkbox"/> 4. Financing facilitation		
<input type="checkbox"/> 5. Private sector engagement and market creation		x
<input type="checkbox"/> 6. Research and development of new technologies		
<input type="checkbox"/> 7. Feasibility of technology options		
<input type="checkbox"/> 8. Piloting and deployment of technologies in local conditions		
<input type="checkbox"/> 9. Technology identification and prioritization	x	

Veillez noter que l'assistance technique du CTCN contribue dans son ensemble au renforcement de la capacité des acteurs nationaux.

14. Processus de suivi et d'évaluation

Dès le recrutement des partenaires qui mettront en œuvre ce Plan de réponse, le partenaire principal élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation devra comporter des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le Responsable des technologies du CTCN chargé de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du Plan de réponse. Dès l'achèvement de l'ensemble des activités et l'obtention des produits, les formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'Entité nationale désignée pour le niveau de satisfaction globale par rapport au service d'assistance technique fourni ; (ii) le Partenaire principal de mise en œuvre pour les connaissances et les enseignements tirés de l'assistance technique ; et (iii) le Directeur du CTCN pour la rapidité et la pertinence des activités et des produits livrés.